

## NOTES SUR LA MÉTHODOLOGIE

---

*Les statistiques dans ce cinquième rapport annuel ont été préparées par la Direction générale des contrôles à l'exportation et à l'importation du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Voici quelques points importants à noter :*

- Comme il est dit dans l'avant-propos, les tableaux n'incluent pas les exportations aux États-Unis, qui constituent plus de la moitié des exportations canadiennes de marchandises et de technologies militaires.
- La valeur en dollars indiquée sur une licence ne correspond pas nécessairement à la valeur réelle exportée, mais plutôt au montant maximal autorisé. Pour établir les expéditions effectivement faites en vertu de chaque licence Groupe 2 (matériel de guerre), son détenteur doit faire état de ses expéditions sur une base trimestrielle. Le rapport annuel se fonde sur ces renseignements.
- Par « marchandises militaires », on entend tout produit conçu ou adapté à des fins militaires et contrôlé en vertu du Groupe 2 (matériel de guerre) de la *Liste des marchandises d'exportation contrôlée* (LMEC). Des révisions mineures ont été apportées aux descriptions des articles du Groupe 2 afin de les aligner sur la terminologie internationale et de fournir plus de détails au lecteur.
- Les chiffres indiqués sont ceux reçus au moment de la préparation du rapport. Les données reçues par la suite figureront dans les rapports ultérieurs.
- Pour plus de clarté, nous avons éliminé la catégorie « OCDE » du graphique à secteurs de la page 7, la majorité des pays de l'OCDE figurant déjà sous l'OTAN ou la LPDAA. Les six pays membres n'y figurant pas (l'Autriche, la Finlande, l'Irlande, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la Suisse), maintenant sous « autres », génèrent 0,8 % des 13,4 % des exportations militaires de 1994 à ce groupe, qui comprend aussi la Corée du Sud, Singapour, Gibraltar, le Mexique, Hong Kong et d'autres pays nouvellement industrialisés.
- Nous avons ajouté à la page 8 un deuxième graphique à secteurs utilisant les catégories établies par le PNUD pour montrer l'importance relative de nos exportations selon le niveau de revenu des pays importateurs - un des principaux indicateurs de développement.